

Programmes académiques
Développement des démarches de création
THEATRE

Rencontres théâtrales

Programme élaboré par la D.A.A.C. du Rectorat de Bordeaux en partenariat avec la DRAC Aquitaine et certaines collectivités territoriales.

Objectifs

- Valoriser le travail de création d'élèves engagés dans des ateliers de pratique, fondés sur le partenariat enseignant/artiste, par des présentations publiques de leur travail théâtral,
- Permettre des échanges entre élèves qui nourrissent la créativité,
- Donner aux élèves la possibilité de rencontrer des professionnels du spectacle : comédiens, metteurs en scène, auteurs, techniciens,
- Assister à un spectacle professionnel de qualité.

Modalités

Les Rencontres théâtrales se déclinent dans les cinq départements et à différents moments :

- en Gironde : Jeune Scène Girondine
- en Pyrénées Atlantiques : Rencontres théâtrales en Pyrénées Atlantiques
- en Lot et Garonne : Printemps théâtral du Lot et Garonne.
- dans les Landes : Entract&scène
- en Dordogne : Les Didascalies

Toutes ces rencontres s'appuient sur la Charte des printemps théâtraux qui fixe un cahier des charges bien précis : présentation d'un travail théâtral de 30 minutes maximum, participation à la présentation de tous les groupes, participation aux « Ateliers de paroles ». Ces rencontres concernent des groupes d'environ 20 élèves engagés dans des ateliers de pratique (collège ou lycée) ou en option théâtre (facultative ou de spécialité). Les enseignants et leurs partenaires accompagnent les élèves sur le temps de ces rencontres. Ces manifestations entendent défendre une conception très exigeante du théâtre-éducation. A l'exception des Didascalies, les rencontres théâtrales se déroulent sur une journée. Une inscription académique est nécessaire pour participer à ces rencontres théâtrales.

Financements :

- DAAC, DRAC Aquitaine, compagnies théâtrales, collectivités territoriales
- Prévoir un financement à hauteur de 500€ pour les déplacements et la billetterie et, dans certains cas, le coût d'un hébergement. Les collectivités locales (Conseil général, Conseil régional et/ou municipalité) peuvent aider au financement de l'action.

Partenariats culturels

- Iddac, Théâtre des Chimères, Odyssee, Association du festival de Moux, Association Les Didascalies, Entract&Scenes

Inscription /renseignements

- Inscription par fiche jointe auprès du Rectorat.
- Renseignements : Didier Casteran - conseiller académique théâtre.